



Loi sur le travail : la Commission des Etats s'obstine

### **Protection des salarié-e-s : halte au démantèlement, tout de suite !**

**Malgré le bilan négatif de la procédure de consultation, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) n'en démord pas : elle maintient envers et contre tout son attaque frontale contre la protection de la santé des travailleurs et travailleuses. Cette position est incompréhensible et irresponsable. Il serait plutôt temps d'arrêter cet exercice visant à allonger la durée du travail et à réduire la saisie du temps de travail.**

Pour rappel : les initiatives parlementaires respectives de Karin Keller-Sutter et Konrad Graber sont à l'origine de cette révision de la loi sur le travail. Avec ce projet, la Commission des États veut supprimer la durée maximale du travail hebdomadaire, le maximum journalier de temps supplémentaire et, pour une grande partie des salarié-e-s, l'obligation de saisie du temps de travail. Parallèlement, elle veut éliminer l'interdiction du travail du dimanche et introduire ce dernier pour les cadres et pour les spécialistes.

D'après les dernières décisions de la CER-E, les travaux portant sur la saisie du temps de travail sont suspendus. Mais ils peuvent reprendre à tout moment. Cette décision n'est rien d'autre qu'une tactique dilatoire et de dissimulation. En maintenant les autres projets de déréglementation, la CER-E montre qu'elle ne prend pas du tout au sérieux les critiques sévères et l'opposition très large exprimées lors de la consultation. C'est inadmissible, car une majorité des cantons, les syndicats et d'autres organisations de salarié-e-s, des associations professionnelles du domaine de la santé ainsi que les Églises se sont prononcés très nettement contre ce projet.

Les études le démontrent clairement : de plus en plus de personnes souffrent de stress au travail et de ses conséquences sur leur santé. L'Alliance contre le stress et le travail gratuit combattra ce projet avec la plus grande vigueur. Les organisations membres de l'alliance savent que la majorité de la population est de leur côté : en effet, la journée de travail de 15 heures, la semaine de 73,5 heures et un repos dominical de plus en plus souvent perturbé ne trouveront pas de majorité dans les urnes.

### **ALLIANCE CONTRE LE STRESS ET LE TRAVAIL GRATIS :**

- Union syndicale suisse (USS)
- Travail.Suisse
- Société suisse de médecine du travail (SSMT)
- Association suisse des employés de banque (ASEB)
- Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)
- Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fes de clinique (ASMAC)
- ainsi que les syndicats Syna, syndicom, Unia et SSP

### **Renseignements :**

- Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS, 076 335 61 97
- Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93
- Brigitta Danuser, professeure, Société suisse de médecine du travail (SSMT)/FMH, 076 339 84 46
- Marcel Marti, responsable politique et communication (ASMAC), 031 350 44 82